

**AVIS PUBLIC  
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, assistant greffier de la Ville de Bécancour, que le rapport financier du trésorier et le rapport du vérificateur externe, pour l'année financière 2019, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal prévue le lundi 14 septembre 2020 à 19 h 30, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 1295 avenue Nicolas-Perrot à Bécancour. À moins d'avis contraire, cette séance se tiendra à huis clos, mais elle sera enregistrée et accessible en ligne le lendemain sur le site Web de la Ville à l'adresse [www.becancour.net](http://www.becancour.net).

Ville de Bécancour, le 2 septembre 2020.

Jean-Marc Girouard  
Assistant greffier de la Ville